

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	20 mars 2026
Numéro	26.340	Heure	10h59

Auteur-e(-s) : Jennifer Hirter	Lié à (facultatif) : ad
Titre : Éclairage des passages piétons	
Contenu : Au début de ce mois, le Conseil d'État annonçait la non-reconduction de la dérogation relative à l'éclairage des passages piétons. Pourrait-il nous expliquer le raisonnement qui a conduit à cette décision ? Le risque de pénurie énergétique reste une préoccupation d'actualité et les données statistiques sur l'accidentologie aux passages piétons constituent des éléments qui devraient être pris en compte dans cette réflexion, voire pour le développement d'une politique revisitée de l'éclairage public.	
Souhait d'une réponse écrite : NON	

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Jennifer Hirter		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :